



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Epinay-sur-Orge

La ville Solidaire

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION

\_\_\_\_\_

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

3 9 7 9 4 2 0 0 4

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

MORELLI

Sandra

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.a)	Création d'une SDP supérieur à 10 000m <sup>2</sup>
47b	Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet s'installe sur une friche paysagère à Epinay-sur-Orge (91).

Le projet consiste en la création de :

- 1 village d'enfants et adolescents pour la fondation Action Enfance, comprenant 10 maisons familiales, un bâtiment administratif et un espace d'accueil Parents/Enfants,
- une résidence sociale et une pension de famille,
- une pouponnière de 6 berceaux,
- une crèche,
- une passerelle de 25 places,
- une Maison d'Enfants à Caractère Social de 50/55 places
- une Maison de répit,
- un aménagement paysager important dit "corridor écologique",
- Des places de stationnement aérienne : 142 places et 5 temporaires
- des stationnements vélos.

Ce projet développe une SDP totale de 14 179 m<sup>2</sup>

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à la création d'un Village Solidaire de la Fondation Action Enfance, dont le but est l'accompagnement à court moyen et long terme d'enfants en danger en leur offrant un cadre stable, protégé et éducatif afin qu'ils puissent construire leur parcours vers l'autonomie et trouver leur place dans la société.

Il sera constitué de plusieurs pôles, permettant l'accueil de populations de manière variée : maisons familiales, pension de famille, crèche, MECS, etc.

Le programme détaillé du projet est disponible en annexe.

---

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet dans sa phase travaux prévoit :

- l'excavation des terres nécessaires à la réalisation des fondations,
- la construction des nouveaux bâtiments,
- la réalisation des aménagements paysagers.

---

#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation le projet sera constitué de 10 maisons individuelles, 5 bâtiments, des circulations intérieures, des cheminements piétons, des places de stationnement extérieures, un aménagement paysager.

---

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher	14 179 m <sup>2</sup>
nombre de maisons	10
superficie du projet	33 576 m <sup>2</sup>
hauteur maximum	R+2+A
Nombre de place de stationnement	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans un secteur dit ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche se localise à environ 2,6 km au Sud de la zone d'étude. Il s'agit de la ZNIEFF de type 1 "BASSINS ET PRAIRIES DE LORMOY", identifiant 110001601 (cf annexe 7).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la commune d'Epinay-sur-Orge, sont applicables les dispositions des arrêtés : - relatif au classement de l'autoroute A6 classée en catégorie 1 ; - relatif au classement de la voie du RER classée en catégorie 2 - relatif au classement de la RD 257 en catégorie 2 et 3  Ces voies ne concernent pas le site du projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude de caractérisation de zone humide a été réalisée par la société Comirem Scop, sur demande de la maîtrise d'ouvrage. La conclusion est une absence de caractère humide de la zone (cf Annexe 8).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par 2 PPRI, Orge et Yvette, mais le site n'est pas concerné par les zonages de risque. Il existe au droit du site un aléa "Argiles" fort. (cf Annexe 9)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les deux PPRI sont approuvés.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est inscrit dans la zone de répartition de l'Albien néocomien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à plus de 12 km au sud-Est, il s'agit du Marais d'Itteville-et de Fontenay-le-Vicomte (FR1110102).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rapports géotechniques des bureaux Atlas et Géolia, indiquent des relevés d'eau stabilisés entre 5 mètres et 9 mètres de profondeur sous la surface naturel du terrain. Le projet ne prévoit pas la construction de sous-sols.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nivellement du terrain et la création des fondations pourraient nécessiter de légers mouvements de terre sur site afin de permettre la création du projet.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est une friche boisée cependant l'écologue qui a effectué des relevés sur site ne note la présence d'aucune espèce floristique menacée et évoque le caractère non remarquable du potentiel écologique du site. Concernant la faune, des espèces d'oiseaux nicheurs ont été observées. L'écologue note : "Parmi les espèces avérées, on ne relève aucune espèce possédant un statut en particulier. (cf annexe 10).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de site SEVESO ou de canalisation de gaz ou hydrocarbure autour du site. La canalisation la plus proche se trouve à 100 mètres au Sud-Est.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par deux PPRI mais le site lui-même n'est pas compris dans leurs zonages réglementaire (voir annexe 9). Le site est concerné par un aléa fort "argile".
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les futurs habitants viendront ajouter une part de trafic supplémentaire. Ce trafic supplémentaire sera assez mesuré du fait de la nature du projet.  En phase travaux, le trafic sera lié aux camions nécessaires à l'évacuation des déchets de démolition et à l'acheminement du matériel et des matériaux.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voie classée la plus proche, la RD 186, en catégorie 4 (cf annexe 11).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comportera des éclairages classiques de projet immobilier.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion des eaux de pluie est présentée en annexe 12. Elle se fera en respect du règlement du PLU et du SDAGE Seine-Normandie.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion se fera dans un premier temps par infiltration et pour les eaux ne pouvant être infiltrées, par le réseau de la rue de Chevreuse à débit contrôlé.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront gérées par les réseaux d'assainissement collectif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les déchets seront liés à l'excavation des terres. En phase d'exploitation, les déchets seront gérés dans le respect des règles du SIREDOM.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve dans ou a proximité d'aucun site ou monument inscrit ou classé ou dans un périmètre de protection afférant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que friche boisé, le site se trouve en zone urbaine du PLU, la zone UB et hors des espaces boisés classés.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

On trouve à proximité du site, la ZAC de la Croix Ronde, portée par la commune et Grand Paris Aménagement. Cette ZAC lancée en 2010 est en cours de réalisation depuis 2018.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Il existe peu d'enjeux sanitaires et environnementaux inhérents au site et au projet. La gestion des eaux pluviales est déjà en cours d'élaboration avec le concours du bureau d'étude Géolia, l'enjeu écologique est ciblé et le projet paysager sera élaboré conjointement entre la maîtrise d'œuvre et l'écologue. L'enjeu "zone humide" a été écarté par le bureau d'étude ComiremScop. Le projet est concerné par une voirie classées en catégorie 4 mais une très faible portion du bâti est touchée par ce classement. Le BE META Acoustique a d'ores et déjà produit des solutions constructives permettant d'assurer le confort acoustique des futurs usagers et habitants, vis à vis de l'extérieur comme de l'intérieur.

Enfin, l'enjeu "argiles" est pris en charge par les bureaux d'étude Atlas et Géolia.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Un enjeu environnemental important inhérent au site du projet est la gestion des eaux pluviales. Le gestion a été réfléchi par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre avec le concours de Géolia. Un réseau d'infiltration a été défini au sein du projet paysager.

Tenant compte de la nature du sol et de l'aléa "argiles", le bureau Géolia a travaillé à un système de fondations pour chaque partie du projet. Pour les maisons individuelles, il s'agira de semelles isolées et/ou massives ancrées entre 1,5 et 2,6 mètres de profondeur. Dans certaines zone un rattrapage de gros béton est à prévoir pour s'ancrer dans le bon sol. Pour les bâtiments, les fondations seront de type "pieux" et ancrées à 2 mètres de profondeur par rapport au terrain naturel. Ces fondations seront réceptionnées par un géotechnicien dans le cadre d'une mission de suivi d'exécution.

Pour ce qui concerne le confort acoustique des futurs habitants et usagers, la présence d'une voie de catégorie 4 a nécessité le travail spécifique de l'atelier Meta Acoustique. Il a établi des règles constructives permettant le respect de la législation. Ces règles concerne aussi bien le type de parpaing, les bardages, les ossatures bois, les entrées d'air, les châssis vitrés, les coffres de volet-roulants, que les couvertures. De même, le confort intérieur lié aux bruits provenant des équipements individuels et collectifs, et des autres locaux de la construction à lui aussi été réfléchi. Ainsi, la configuration des pièces, les ventilations, le type de plomberie/canalisation ou de cloison ont été défini par Meta Acoustique.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Différents bureaux d'étude ont travaillé à l'analyse du terrain et de ses alentours. Les enjeux principaux ont été définis et pris en compte tôt dans la phase de conception du projet. Les deux enjeux sanitaires et environnementaux principaux portent sur la gestion des eaux et le confort acoustique.

La caractérisation de zone humide a été écartée par l'analyse du site par le BE ComiremScop.

L'état sanitaire du site est jugé compatible avec les usages futurs par Géolia.

Les potentialités de flore remarquable ont pu être écartées par le BE Ecosphère, et ceci principalement en raison du contexte et des habitats présents sur le périmètre d'investigation. Parmi la faune avérée, Ecosphère ne relève aucune espèce possédant un statut en particulier.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 - Zone Humide Annexe 9 - Les risques naturels Annexe 10 - Faune et Flore	<input type="checkbox"/>
2	Annexe 11 - Nuisances sonores Annexe 12 - Gestion des eaux de pluie	<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

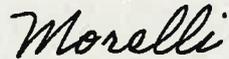
Nom MORELLI

Prénom SANDRA

Qualité du signataire DIRECTRICE OPERATIONNELLE

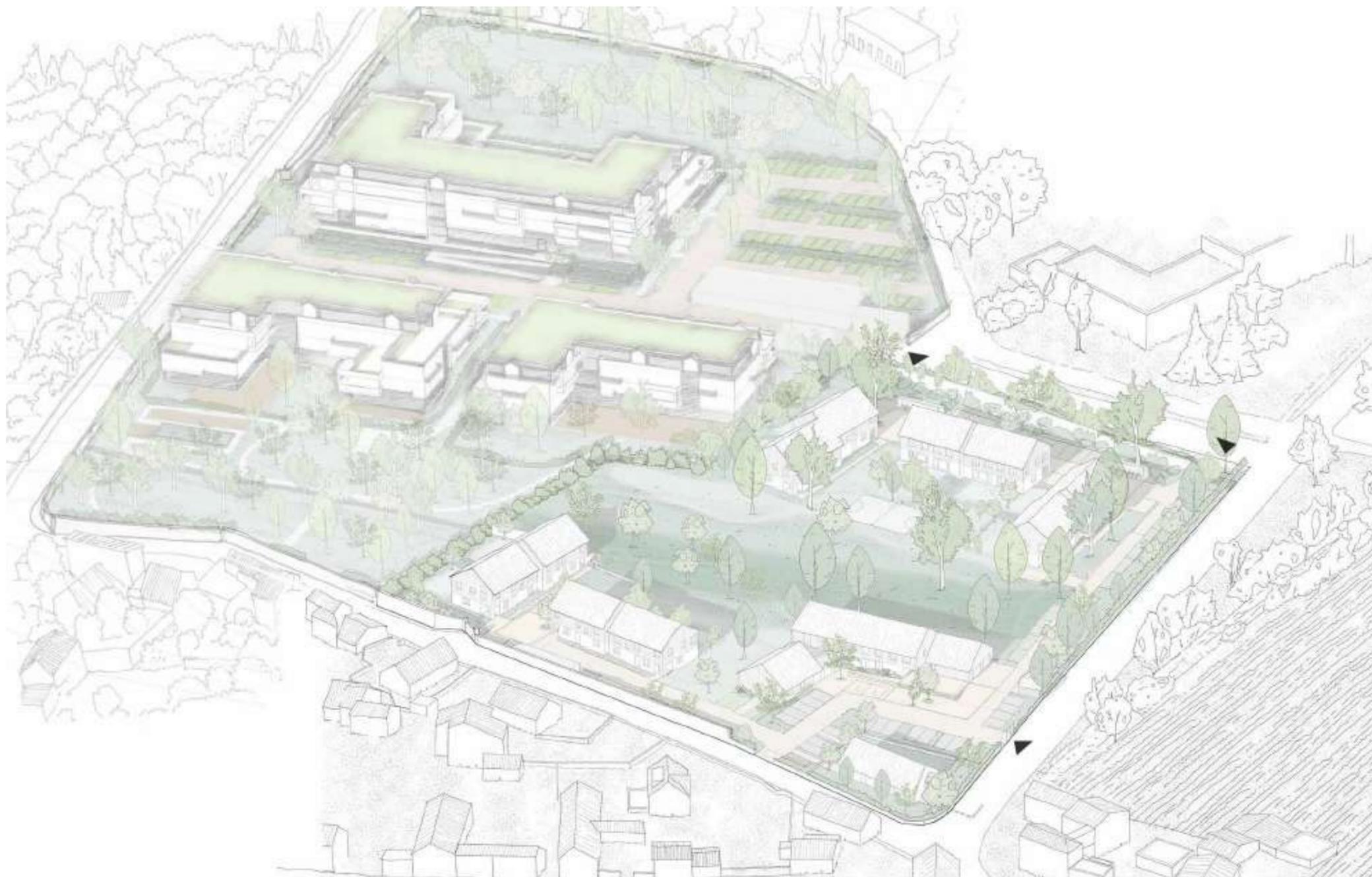
À MONTRouGE

Fait le 1 9 / 0 3 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)





---

DOSSIER D'EXAMEN AU CAS PAR CAS DU PROJET « VILLAGE SOLIDAIRE »  
ANNEXES OBLIGATOIRES 1 À 7

---

SOMMAIRE

1- INFORMATION NOMINATIVE.....	3
2- JUSTIFICATION DE LA PROCEDURE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS.....	4
3- PLAN DE SITUATION.....	5
4- L'ENVIRONNEMENT DU PROJET .....	7
5- LE PROJET .....	10
6- LE PLAN DES ABORDS DU PROJET.....	13
7- LES ZONES NATURA 2 000.....	14

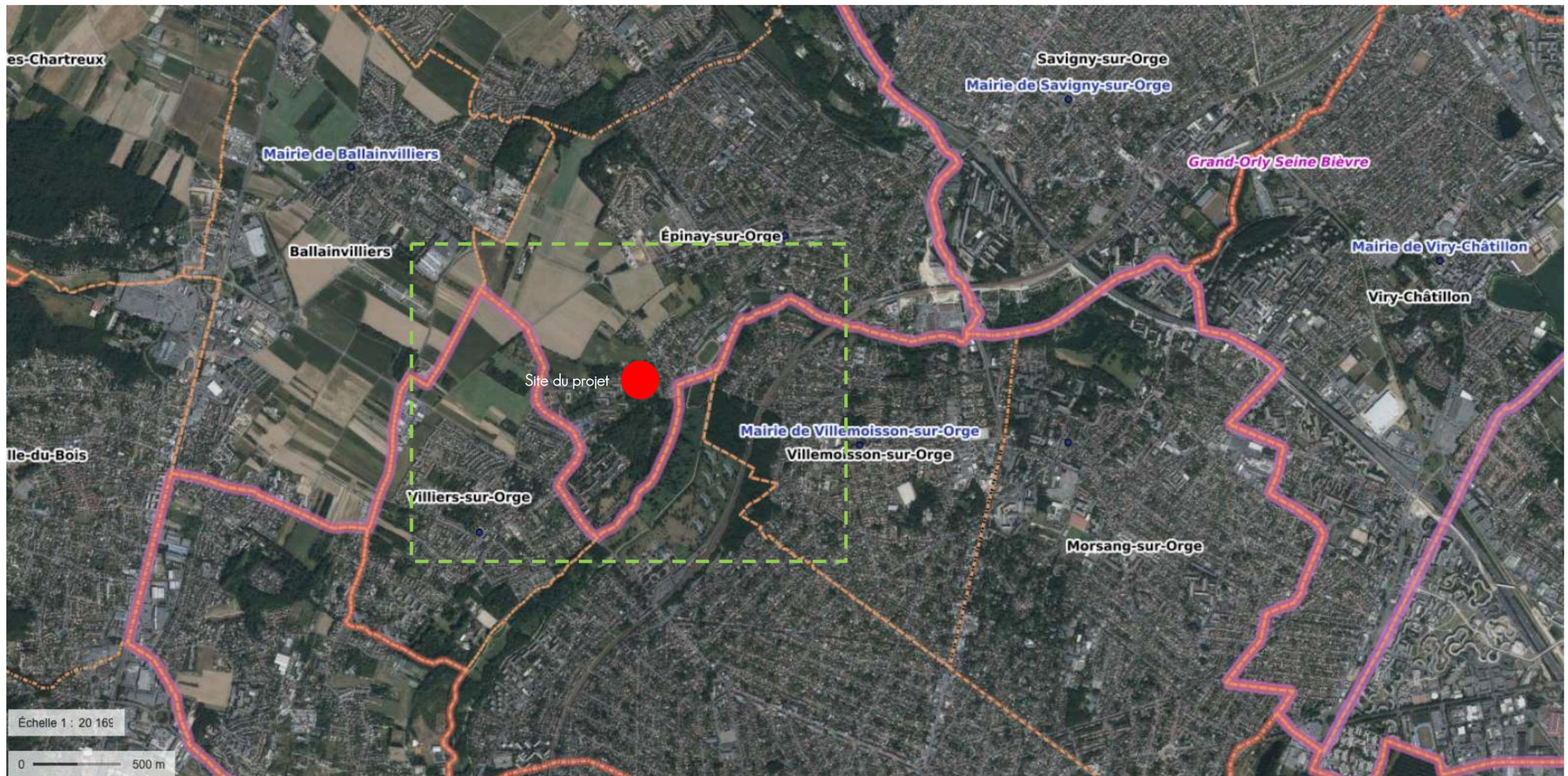
## 1 - INFORMATION NOMINATIVE

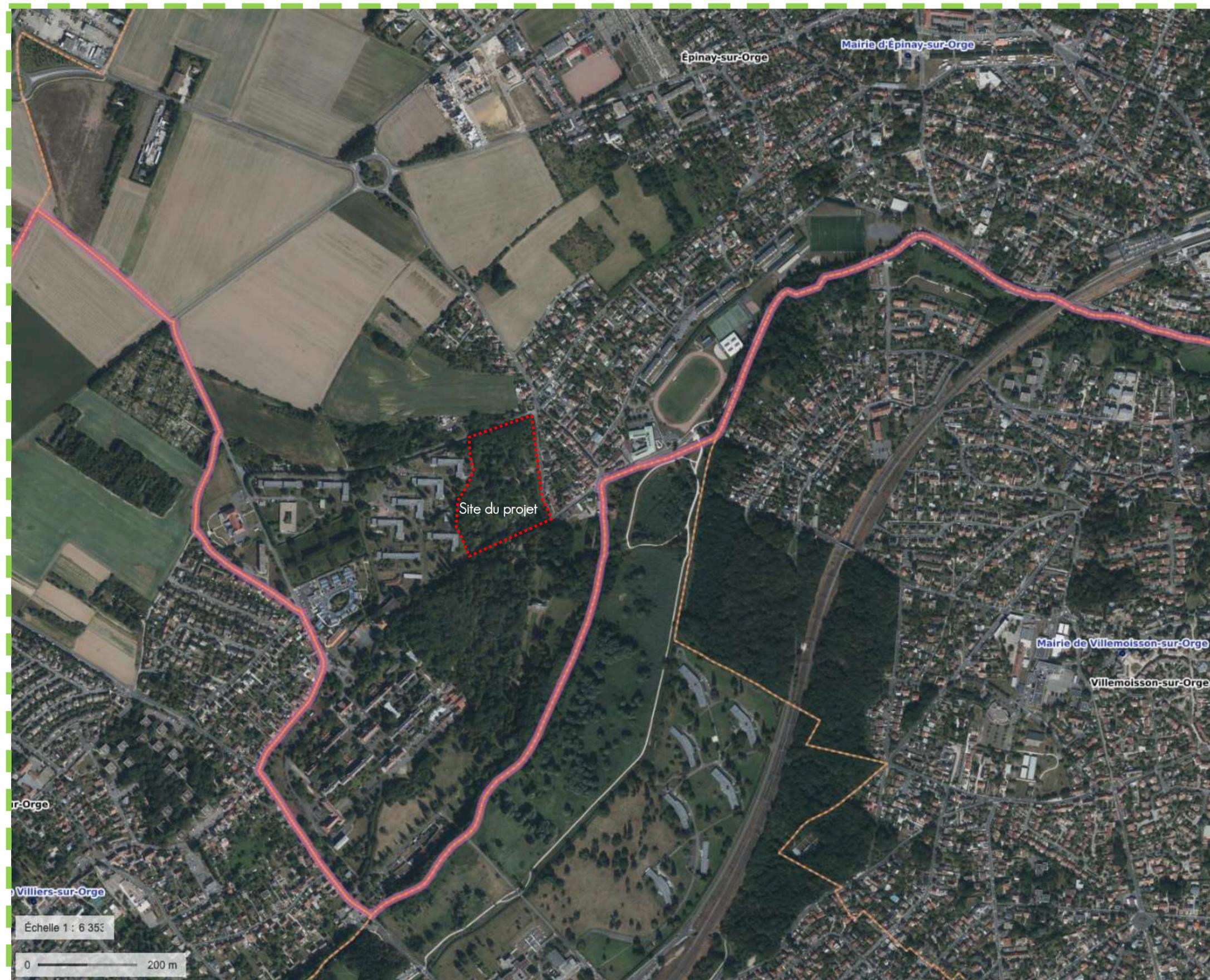
## 2- JUSTIFICATION DE LA PROCEDURE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Extrait du Cerfa et de l'annexe obligatoire n°2 : « *Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.* »

Ce document et cette annexe ne sont pas nécessaires puisque que la procédure d'examen au cas par cas est nécessaire au titre des rubriques 39.a) et 47.a) du tableau annexé au R.122-2 du code de l'environnement et non au titre de la « clause filet ».

### 3- PLAN DE SITUATION



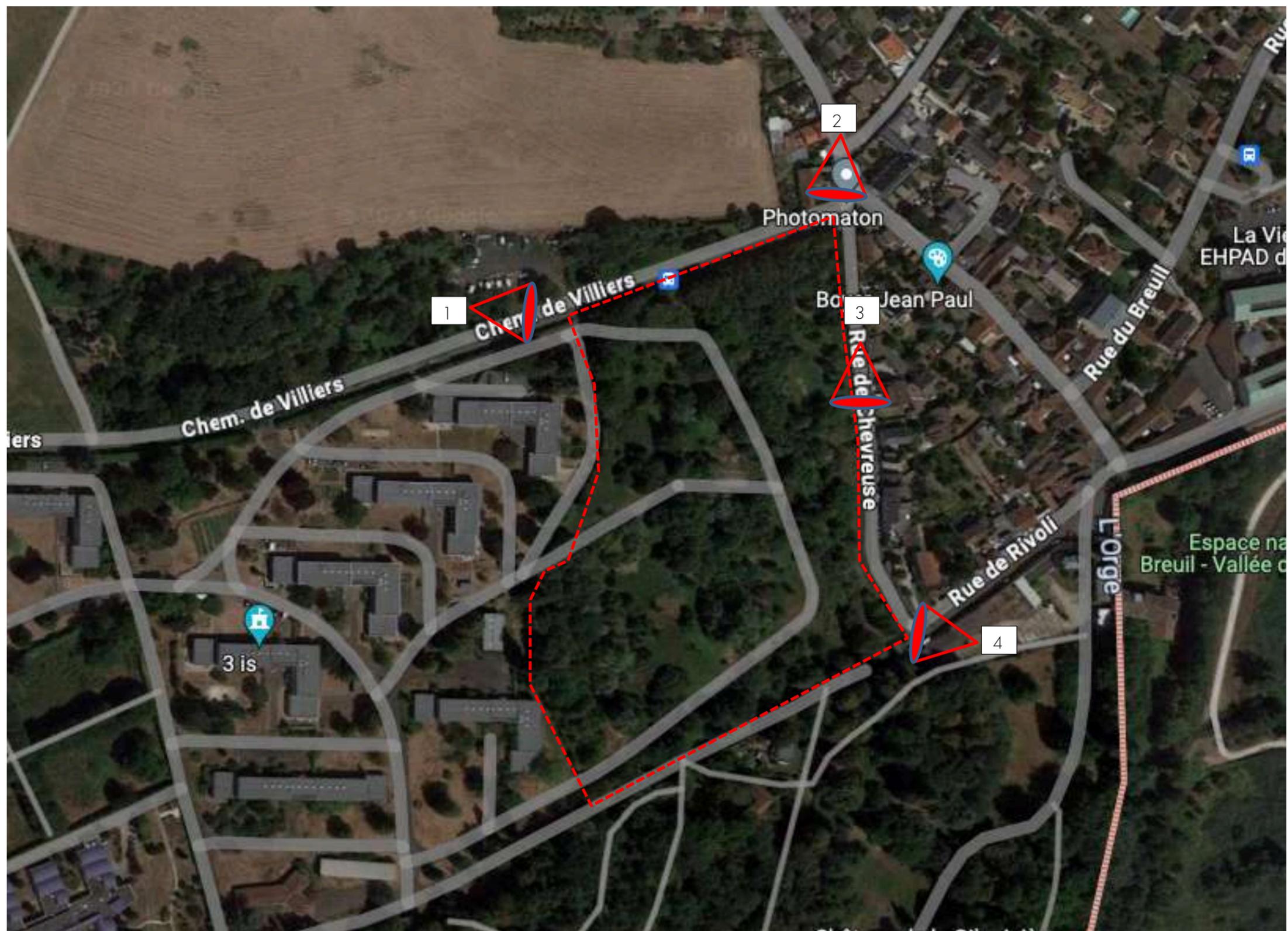


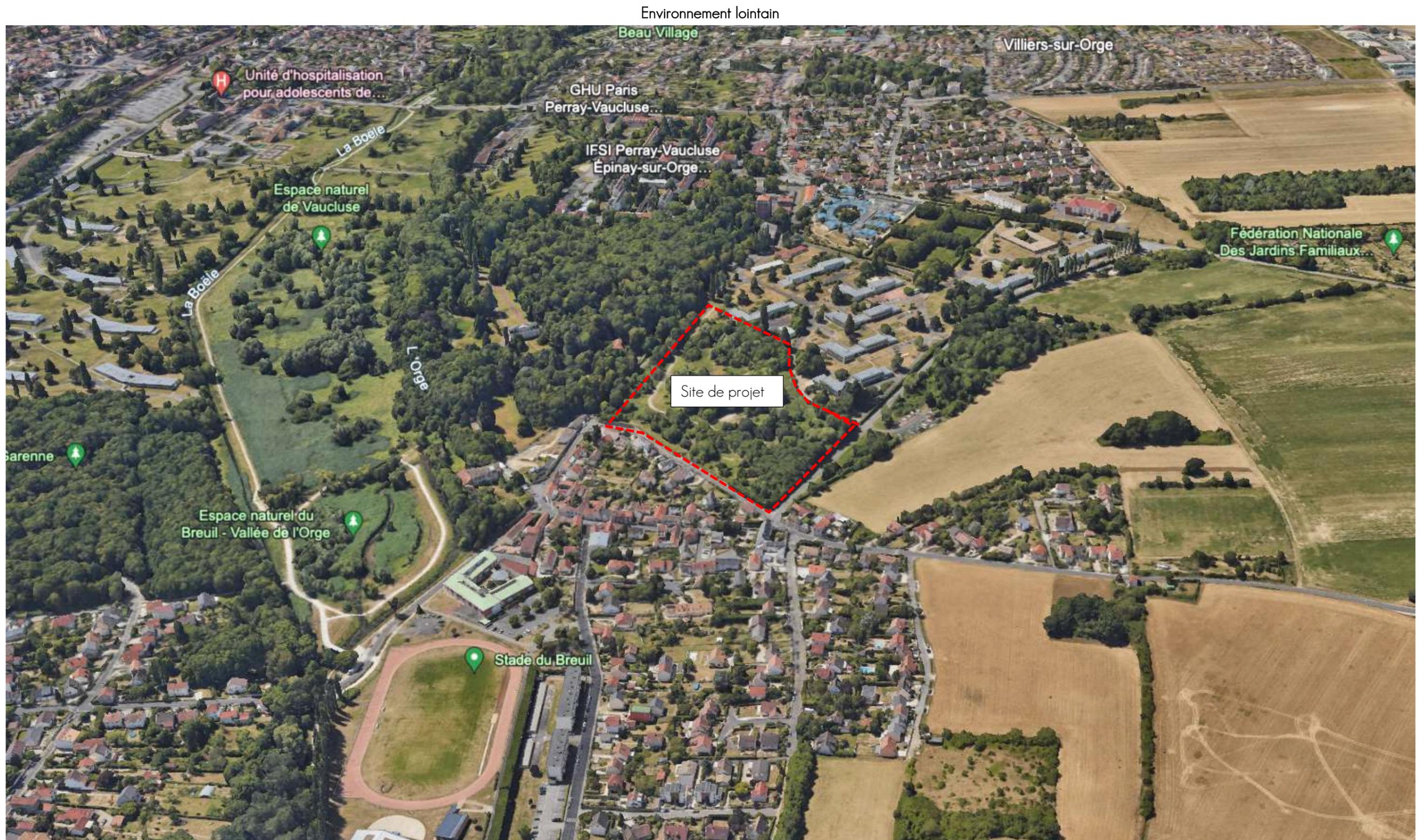
#### 4- L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Environnement proche - 2020



Localisation des prises de vues





## 5- LE PROJET

Plan masse

Ancien site du GHU Perray-Vaucluse - Épinay-sur-Orge

1/1000

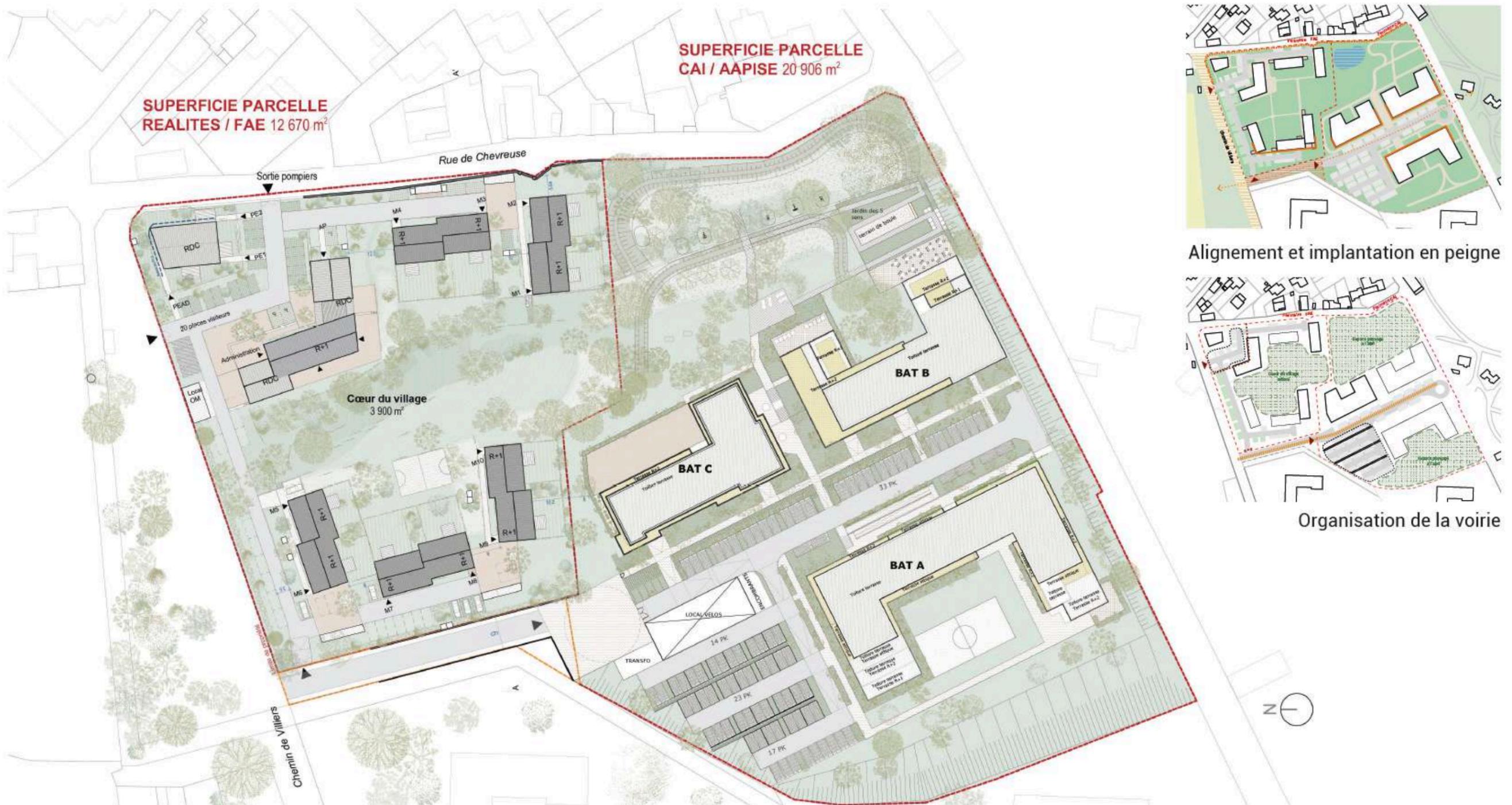


Tableau des surfaces du projet

## Village d'enfants et d'adolescents d'Épinay-sur-Orge pour la Fondation Action Enfance

		SU (m <sup>2</sup> )	SDP (m <sup>2</sup> )
<b>HABITATIONS</b>	10 maisons familiales	1772	1866
<b>BATIMENT ADMINISTRATIF</b>	Administration et salle polyvalente	315	328
	Bâtiments techniques	129	131
	Chambres éducateurs	81	89
	Appartement T3	54	56
<b>ACCUEIL PARENTS ENFANTS</b>	Accueil Parents Enfants	49	51
	Accueil PEAD	93	99
<b>TOTAL</b>		<b>2487</b>	<b>2619</b>

Une MECS de 50 à 55 places, une maison de répit pour 24 enfants comprenant un accueil de jour de 35 places, une résidence sociale et pension de famille avec GEM, une crèche inclusive de 60 berceaux, une pouponnière pour 6 berceaux ainsi qu'une passerelle pour 25 places, pour AAPISE

		SU (m <sup>2</sup> )	SDP (m <sup>2</sup> )
Résidence sociale et pension de famille avec GEM (ancien FAB-LAB)		1626	1806
Pouponnière 3 unités de 6 berceaux		734	941
Crèche		600	657
Passerelle 25 places / 40 en file active		963	1234
MECS Internat 50-55 places		3364	4368
MAISON DE REPIT		1967	2554
<b>TOTAL</b>		<b>9254</b>	<b>11560</b>

Axonométrie



## 6- LE PLAN DES ABORDS DU PROJET



Source :cartoviz

Périmètre du site

Le site se trouve en milieu périurbain, peu dense, constitué d'habitat individuel, d'espaces ouverts artificialisés, et de zones agricoles.

## 7- LES ZONES NATURA 2 000

